

S'élever à la Norme

en matière de santé et de sécurité psychologiques en milieu de travail

VOICI CE QUE NOUS SAVONS :

- ▶ La maladie mentale coûte **50 milliards de dollars** chaque année.
- ▶ Elle touche **7,5 millions** de Canadiens et de Canadiennes.
- ▶ Soit environ **20 %** de la population.

CE QUI EST ENVIRON 20 % DE VOTRE EFFECTIF.

Première en son genre dans le monde, la « Norme » est un ensemble de lignes directrices, d'outils et de ressources d'application volontaire destiné à prévenir les préjudices psychologiques et à promouvoir la santé mentale.

La mise en place de la Norme est une démarche volontaire, mais vous avez des devoirs : sept branches du droit mettent l'accent sur l'obligation des employeurs à considérer, promouvoir et protéger la santé et la sécurité psychologiques.

Pensez à l'éthique, et à vos résultats financiers, et élevez-vous à la Norme.

LE PROJET DE LA TROUSSE DES ACQUIS

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) et la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) ont uni leurs efforts pour créer la Trousse des acquis. La trousse a été créée d'après les résultats du Projet de recherche à partir d'études de cas mené par la CSMC en 2018 afin de comprendre la manière dont 40 milieux de travail avaient entamé la mise en place de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail. La Trousse des acquis présente des pratiques exemplaires et propose des activités pour orienter les milieux de travail qui souhaiteraient appliquer la Norme.

NE FAITES RIEN À L'AVEUGLETTE

Vous constatez l'importance de vous élever à la Norme, et vous n'êtes pas seuls. Grands et petits, publics ou privés, syndiqués ou non : les milieux de travail de partout prennent leur santé mentale en main. Maintenant, vous êtes prêts à vous lancer.

Quelle est la prochaine étape à suivre?

Aujourd'hui, vous n'avez plus à le faire à l'aveuglette. Un projet de recherche national, dirigé par la Commission de la santé mentale du Canada, a pris le pouls de 40 pionniers qui ont ouvert la voie. Ces 40 organisations ont partagé leurs parcours vers une nouvelle réalité dans leur milieu de travail, et maintenant nous le partageons avec vous!

Utilisez la présente trousse et laissez « les 40 » vous montrer la voie à suivre.

CONTENU DE LA TROUSSE DES ACQUIS

Les acquis

Enseignements
des 40

Une liste à cocher

Un guide des
ressources pour
consultation
rapide

Passez à l'action!
Une fiche de
renseignements



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Association canadienne
pour la santé mentale
La santé mentale pour tous



100 ans dans la
communauté

Présentée par la Commission de la santé mentale
du Canada en collaboration avec l'Association
canadienne pour la santé mentale.